Le réveil de Saint-Lormel

N° 491

novembre 2021

La campagne au fil de l'eau

Un des attraits de notre patrimoine : **l'église Saint Lunaire**

L'église Saint Lunaire, située au Vieux bourg de la commune, présente dans son cadre paysager un caractère patrimonial de grande qualité. Ce site comprend un enclos où près des ifs (dont le plus grand est classé comme arbre remarquable au niveau départemental) se trouvent un calvaire du XVII^e^ et des fragments de colonnes d'origine gallo-romaine, preuves de l'existence probable d'un édifice religieux bien antérieur.

Cette église, ancienne église paroissiale, depuis transférée au bourg actuel, est dédiée à Saint Lunaire. Elle a été bâtie et remaniée en plusieurs fois et en plusieurs périodes. Le cadastre de 1826, laisse d'ailleurs apparaître différents volumes dont très certainement une chapelle sur la façade Est. Le plan ne correspond pas à celui que l'on connaît aujourd'hui qui est beaucoup plus simple. Ceci prouverait une reconstruction très certainement totale de l'édifice. Malgré tout, des restes des anciennes constructions ont subsisté, comme le porche Ouest du XII^e^ siècle de style roman et la porte Sud de style flamboyant décorée d'une chimère, d'un lion et de motifs végétaux.

UNE LONGUE HISTOIRE DE RÉNOVATIONS

En 1885, la cloche de l'église a été refondue en l'honneur de Saint Lunaire.
En 1930, une restauration du clocher a été effectuée.

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel
1, rue Saint-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9 h-12h & 14 h-17h30) au 06 74 65 55 64

Imprimeur Gérant :
René BOUAN

Ont participé à la réalisation :
William AUBIN ,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGNIARD,
Josiane ROBISSOUT ,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :
Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com

Au cours de travaux de rénovation, entre 1984 et 1986, le puits (dont l'eau, avec la bénédiction du Saint, guérirait les maux d'yeux) a été curé, restauré et sa margelle réinstallée.
Plusieurs pierres tombales ont été soulevées, déplacées et regroupées dans le chœur de façon à préserver leurs sculptures. Une pierre gravée d'un écusson a également été retrouvée et sauvegardée en l'intégrant dans le mur près de la chaire. L'écusson serait sans doute la marque d'un chevalier de l'ordre du Temple.

DES STATUES SCULPTÉES IL Y A PLUSIEURS SIÈCLES

L'autel est encadré de statues : à gauche, La Vierge et l'Enfant en bois polychrome du XVIe et Sainte Anne en bois polychrome du XVIIIe. A droite, une statue de Saint Lunaire en bois polychrome du XVIIIe et une de Saint Vincent Ferrier (prêtre dominicain espagnol, prêcheur et évangélisateur de l'Europe (XIVe). Près de la porte latérale est implantée une cuve baptismale en granit classée XVIe dont les flans sont ornés de 4 têtes humaines.

DES TRAVAUX POUR SAUVEGARDER ET VALORISER CET ÉDIFICE

En 2017, une étude réalisée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a fait apparaître divers désordres notamment au niveau de la charpente et de la toiture dont une surface importante se soulève sur la face Nord. Le glissement de la pierre formant la clé d'arc (clé de voûte) de la fenêtre Est laisse supposer une poussée des charpentes du fait de l'absence des entraits de ferme lesquels ont été sciés à un certain moment.
Conclusion : Des interventions lourdes sont à prévoir si l'on souhaite sauvegarder l'église.
En 2018 , des travaux de consolidation de la charpente du clocher ont été réalisés.
En date du 22 janvier 2021, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de sauver et valoriser l'église du Vieux Bourg et garder une veille technique sur celle du bourg pour vérifier que son utilisation et son ouverture au public soient compatibles avec son état.
C'est ainsi que, compte tenu de l'urgence pour sauvegarder l'édifice, la rénovation de la toiture de l'église Saint Lunaire a été entreprise. Les travaux de couverture et ceux de charpente qui se sont avérés nécessaires ainsi que la pose de tirants et la remise en place de la clé d'arc (clé de voûte) représentent une enveloppe de 35 065,43 € dont viendra en déduction une subvention évaluée à 10 360,00 €. Des traces de remontées d'eau apparaissant en divers endroits sur les murs, le drainage périphérique du bâtiment est envisagé. Pour parfaire la mise en valeur de l'enclos, une étude sera menée quant à la restauration des murs d'enceinte en pierres.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE REVEIL DE SAINT-LORMEL : « Qu'en pensez-vous ? »

Votre avis nous intéresse. Si vous n'avez pas répondu à notre enquête, il est encore temps de le faire.

Des questionnaires sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la commune
https://www.saint-lormel.fr/
Nous comptons sur vous.

LES BRÈVES* du Conseil Municipal DU 15 OCTOBRE 2021

Étaient présents :
AILLET Louis,
BOUAN René,
DAUNAY Loïc,
LEBORGNE Régine,
NEUTE Françoise,
PORCHER Aurélie,
ROBISSOUT Josiane,
SCHMITT Thomas
SUIRE Thierry.

Absents excusés :
AUBIN William (procuration à LEBORGNE Régine),
BOUAN Chantal (procuration à ROBISSOUT Josiane),
MENIER Mireille,
PLESTAN Sylvaine (procuration à PORCHER Aurélie),
RAULT Philippe
SORGNIARD Catherine
(procuration à DAUNAY Loïc).

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

LE RÉVEIL SUR LE WEB

Vous pouvez consulter et/ou télécharger le réveil sur notre site web à la rubrique actualités via votre smartphone, tablette ou ordinateur. Le dernier numéro est en ligne le 1er de chaque mois. RDV sur notre site internet.
En flashant ce QR Code vous accéderez directement à la page archivant les numéros depuis 2017.

• Des nouvelles de Dinan Agglomération :

Lors du conseil communautaire du 27 septembre, le transfert des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) aux communes a suscité un long débat avec des positions très opposées, suivi d'un vote qui a vu le oui l'emporter par 40 voix contre 22 non. La plupart des élus de notre secteur ont voté contre.
La Conférence des Maires du 6 octobre était consacrée à lancer le débat sur la refonte du service de collecte des déchets et de sa facturation à l'usager. Trois collectivités sont venues présenter leur expérience récente, dont 2 qui ont mis en place la redevance incitative (pour mémoire, actuellement est appliquée une taxe liée au foncier bâti). Dinan Agglomération va mener une étude visant à maîtriser les coûts et à rendre plus juste la facturation.

• Commissions communales :

La Commission Urbanisme, Aménagement et Environnement, s'est réunie le 5 octobre.
Cette dernière a examiné les demandes reçues en vue de la modification annuelle du PLUi et a fait le point sur le réaménagement des espaces verts et le fleurissement.
Suite au bilan réalisé, il s'avère que :

- un très gros travail a été exécuté par les équipes (agents/élus).
- l'entretien plus régulier des divers espaces est remarqué.
- le fleurissement estival a été correct malgré les conditions.
- Une nouvelle liste de travaux à réaliser a été dressée. Le fleurissement pour la Toussaint a été préparé et celui du printemps anticipé.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'est réuni le 6 octobre
L'association « Les amis du Petit Bily Plancoet » a sollicité une subvention pour financer l'achat d'un support thérapeutique afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de troubles cognitifs.
l'EPHAD accueillant depuis plusieurs années nos aînés, la commune de Saint-Lormel et les communes environnantes sont sollicitées en premier lieu.

Le CCAS décide de faire une promesse de don de 500 €, qui ne sera versée que si l'association réussit à récolter la somme nécessaire à cette acquisition soit 9 516 €.

• Terrain de football : à propos de l'éclairage

Le Conseil Municipal a validé les devis de ALLEZ &CIE pour le remplacement d'un poteau bois (1 440 € TTC) très endommagé et la mise aux normes de la commande d'éclairage (1 260 € TTC) pour un montant total de 2 700 € TTC.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ *HOMMAGE :*

Pascal BRINDEJONC, agent technique de notre commune, est décédé brutalement le 21/10/2021.

Habitant de la commune, nous le connaissions depuis bien longtemps. Ses différents emplois lui avaient permis d'engranger plusieurs compétences qu'il mettait facilement en application. Nous l'avons embauché aux services communaux en Mars dernier et notre souhait était de l'accompagner jusqu'à l'âge de sa retraite bien méritée. Depuis son intégration dans l'équipe technique, il s'est avéré être un vrai Mac Gyver, sachant tout faire, toujours dans la bonne humeur, ponctuant ses activités avec des histoires drôles qui faisaient rire tout le monde.
C'est avec beaucoup de tristesse et de compassion que les élus et l'ensemble des agents présentent leurs sincères condoléances à son épouse, ses enfants et toute sa famille.

Les brèves du Conseil Municipal du 15 octobre 2021 (suite)

• Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable - 2020

Il est pris acte du rapport 2020 établi par le Syndicat d'eau des Frémur avec l'aide de la S.A.U.R., exploitant en affermage du réseau d'eau potable.

Ce rapport concerne uniquement le service Ex Frémur soit 13 communes pour une consommation annuelle de 1 663 657 m³, soit une hausse de 0,91 % par rapport à 2019, pour 14 885 abonnés domestiques et non domestiques.
La consommation moyenne par abonnement domestique est de 75 m³ pour 2020 (72 m³ en 2019).
Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m3 consommé.
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 281,99 € (sur la base du tarif du 1er janvier 2021, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,35 €/m³, somme inchangée par rapport à 2020.
Le rapport est consultable en mairie.

• Rapport d'activités et de développement durable 2020 - Dinan Agglomération

Ce rapport est consultable sur le site internet de Dinan Agglomération : www.dinan-agglomeration.fr

• État d'avancement des projets en cours

Le Maire et ses adjoints ont rencontré au début du mois d'octobre les services de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) pour continuer à travailler sur les deux projets suivants :

• Projet de restructuration de la salle polyvalente

L'ADAC et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) vont travailler sur l'établissement d'un dossier de consultation pour le choix d'un architecte. Ce travail sera présenté à la Commune le 16 novembre. Une première estimation globale de l'opération (études, travaux y compris les aménagements extérieurs) s'élève à 1 200 000 € TTC. Calendrier : étude et consultation en 2022 et travaux en 2023 avec achèvement début 2024.

• Projet d'aménagement du lotissement communal « le Courtil Saint Pierre ».

Une consultation a été lancée pour sélectionner une entreprise pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant le projet d'aménagement du lotissement. La date butoir de remise des offres est fixée au 8 novembre. L'ADAC fournira pour le 17 novembre un rapport sur les offres présentées pour choix par la Commune. La première réunion de travail avec le cabinet retenu pourrait avoir lieu début décembre dans l'objectif d'achèvement des études fin février 2022.

Le conseil municipal valide la poursuite de l'étude de ces 2 projets..

• Circulation sur le lotissement de la Tourelle

Il nous est rapporté une inquiétude de certains habitants de la rue des Prevayes concernant la circulation à double sens de la future rue des cerisiers. Une étude sera menée lors de l'aménagement définitif de la voie.

La séance est levée à 23h06 .

• Prochain conseil municipal :

le jeudi 18 novembre à 20h.

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ *REPORT COLLECTE DES DECHETS :*

En raison du jeudi 11 novembre la collecte des ordures ménagères pour les secteurs collectés le vendredi 12 novembre est reportée au samedi 13 novembre

→ *HORAIRES D'HIVER DES DECHETTERIES*

• ***PLANCOËT*** *ZA de Nazareth, 02 96 80 29 72, du 1er novembre au 31 janvier. Lundi 9h - 12h · Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h Jeudi 14h - 17h*

• ***MATIGNON*** *Route du chemin vert, 02 96 41 12 63, du 1er octobre au 31 mars Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30*

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ *BIENTOT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE*

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en NOVEMBRE 2005 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

DÉMARCHE :

En ligne : *Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.*

Sur place : *En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille. A savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.*

COVID 19 : Nouveaux horaires des centres de vaccination et modalités du rappel vaccinal.

Faites votre rappel pour prolonger l'efficacité du vaccin !

- ***Pour les plus de 65 ans et les personnes à risque de forme grave :*** *6 mois après la dernière injection*
- ***Pour les personnes sévèrement immunodéprimées :*** *3 mois après la dernière injection*
- ***Pour les personnes ayant reçu le vaccin janssen :*** *4 semaines après la première injection*

Horaires des centres de vaccination :

- ***Dinan (****Centre des Congrès, rue Victor Basch) : le lundi de 9h à 17h, le mercredi de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 17h*
- ***Lamballe*** *(Salle municipale, 6 rue Mouexigne) : le lundi et le mercredi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45, le samedi de 9h à 13h45*
- ***Ploufragan (****Espace des Sciences et Métiers) : le jeudi et le vendredi de 8h40 à 12h30 et de 13h40 à 17h30, le samedi de 8h40 à 12h30.*

DECLARATION DES RUCHERS :

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer réglementairement chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.
La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site :
www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

→ *FESTIVAL DU THEATRE POUR RIRE : LES 19, 20 ET 21 NOVEMBRE À MATIGNON*

Les réservations pourront se faire à partir du lundi 8 novembre
Par téléphone de 9h à 21 h au 02 96 41 17 20, au 06 12 51 88 11, au 06 14 12 17 92
Par internet : www.festival-pour-rire.com
Sur place à la maison des associations près des halles de 9h à 12 h30

La billetterie sera ouverte à partir du lundi 15 novembre de 9 h à 19 h à la maison des associations. Pour réserver ou retirer les billets Rappel : il est impératif de retirer ses billets au moins ½ heure avant le début du spectacle à la billetterie, pas à la salle de spectacles

Prix des places inchangé soit 15 € ou 7 € pour les moins de 12 ans
85 € le passeport pour les 7 spectacles

Le cabaret sera ouvert et proposera une animation gratuite le samedi et une le dimanche à 16 h. et bien sûr il y aura des musiciens !

Cette année la situation sanitaire fait que : Le pass sanitaire sera demandé pour accéder aux spectacles ou au cabaret et le masque sera exigé. Un bracelet sera remis, ce qui évitera plusieurs contrôles. Il n'y aura pas de garderie

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ *RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON :*

Campagne d'hiver
La campagne d'hiver des Restos du Coeur débute le jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au jeudi 3 mars 2022 La distribution se fera chaque jeudi de 9h à 11h15. L'inscription des bénéficiaires se fera le jeudi 18 novembre à partir de 9h dans les locaux de Matignon.

→ *SAISON CULTURELLE DINAN AGGLO : PROGRAMMATION*

Le nouveau programme de la saison culturelle 2021/2022 est paru.
Comme chaque année la diversité est au rendez-vous. Laissez-vous surprendre et partager des moments d'émotions.

- ***« Cinéma »*** *de la Compagnie Le combat ordinaire, théâtre- Jeudi 18 et vendredi 19 novembre 2021 - 20h30 - Solenval à Plancoët.*
- ***« Les voix du verbe »*** *de Damien Noury et la compagnie Uppercut, musique - Jeudi 2 décembre 2021 - 20h30- Solenval à Plancoët.*
- ***« Pot pourri »*** *de et avec Constance, humour - Vendredi 10 décembre 2021 - 20h30- Solenval à Plancoët.*

Renseignements :
02.96.87.03.11 (Théâtre des Jacobins) ou 02.96.84.00.57 (Office de Tourisme de Plancoët) / saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr

NOUVEAU : Mise en place de **PAYFIP** pour le règlement de vos factures.

Grâce à PayFiP, développé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), le paiement des sommes dues pour l'usage des services publics d'une collectivité est facilité (ex. : cantine, garderie…). Il s'agit d'une offre permettant un paiement simple, rapide et accessible par carte bancaire mais aussi par prélèvement SEPA unique.

Le dispositif étant accessible 24 h/ 24 et 7 jours/7, les modalités de règlement sont simples à utiliser.

LE SERVICE EST ENTIÈREMENT SÉCURISÉ :

- Pour les paiements par prélèvement, l'authentification se fait via les identifiants impots.gouv.fr, ou via FranceConnect ;
- Pour les paiements par carte bancaire, le recours à la norme de cryptage TLS garantit la sécurité des transactions. Une fois qu'il a saisi les coordonnées de sa carte bancaire dans une page sécurisée et validé son paiement, l'usager reçoit un ticket de paiement dans sa messagerie électronique.

COMMENT PROCÉDER ?

1- Munissez-vous de votre Avis des Sommes à payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr

2- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou www.payfip.gouv.fr) et laissez-vous guider.

- Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFip, de la Direction Générale des Finances Publiques.

3 - Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction.

4 - Un courriel de confirmation sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ *CFAG : DEVENEZ ANIMATEUR BAFA OU DIRECTEUR BAFD*

CFAG : Plus de 40 ans au service de la jeunesse

Avec le CFAG vous pouvez suivre une formation générale BAFA à Dinard du lundi 15 au lundi 22 novembre en partenariat avec le campus Sport Bretagne. Prix : 235 € + 6€ par repas. Hébergement possible.

Contact et inscription : 06 25 70 94 57
cfag35@gmail.com / www.asso-cfag.com

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ *CALENDRIER DES PERMANENCES DU MEDIATEUR DE JUSTICE :*

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 dans différentes mairies :

- *Mardi 9 novembre 2021 en la mairie de Plancoët.*
- *Mardi 16 novembre 2021 en la mairie de Plouër.*
- *Mardi 23 novembre 2021 en la mairie de Ploubalay.*
- *Mardi 7 décembre en la mairie de Pleudihen.*

↓ *LUDOTHEQUE : HORAIRES D'OUVERTURES.*

A compter du 2 septembre la ludothèque de Plancoët ouvre à nouveau.

Horaires d'ouverture :
Mardi 16h30-18h
Mercredi 10h-12h
et 14h-18h
Vendredi 16h30-18h
Samedi 10h-12h
Le Passe sanitaire est désormais obligatoire à partir de 12 ans.
Le port du masque et le lavage des mains à l'entrée restent en vigueur.

Des nouvelles **des écoles**
Saint-Lormel /Créhen

Bibliothèque, Basket et Environnement à l'école de Créhen

Actuellement, la classe de CE, comme leurs camarades de GS-CP suivent un cycle de basket. Chaque vendredi après-midi, ils vont à la salle des sports de Créhen pour s'entraîner avec un intervenant. Les élèves des 2 classes ont attaqué leur projet "Je parraine mon arbre" en partenariat avec le SMAP, projet alliant sciences et éducation au développement durable. Le 12 octobre, tout le monde s'est rendu en forêt de la Hunaudaye. Guidés par les animateurs de la Maison de la Pêche de Jugon-les-Lacs, ils ont d'abord pris contact avec le milieu en automne grâce à leurs sens : ils ont écouté les bruits de la forêt (craquement des branches, bruissement des feuilles, cris des oiseaux), ont humé les odeurs et tâté les écorces et les mousses. Ils ont ensuite observé et décrit l'anatomie d'un arbre pour appréhender le rôle des racines, du tronc, des branches, des feuilles, dans son alimentation. Avec une "clé de détermination", ils ont ensuite tenté d'identifier certaines des espèces qui les entouraient. Puis ils ont fait une chasse aux petites bêtes du sol pour découvrir la formation de l'humus et le cycle de croissance des arbres.

Présentation du Collège Châteaubriand aux élèves de CM

Le 14 octobre, M. Cristel, proviseur du collège Châteaubriand de Plancoët, est venu présenter aux élèves de CM la classe de 6e, qui représente une étape, un cap important dans la scolarité. Il a parlé du fonctionnement d'un collège avec ses spécificités. Il a aussi expliqué aux élèves ce qui les attendait à leur arrivée en 6e : les différents professeurs, les salles de cours, le travail personnel... et bien sûr, le self !

Du cinéma avec Cin'école

Et puis, le 15 octobre, dans le cadre de l'action Cin'école, les 2 classes de Créhen sont allées au cinéma à Dinan. Les CE ont vu "Le Cristal magique" film dans lequel de petits animaux font preuve d'un grand courage pour sauver la forêt de la sécheresse. Les CM ont vu "Tito et les oiseaux" où Tito, un enfant courageux, et ses amis, font tout pour sauver le monde de la peur des autres, en misant sur l'amitié, l'entraide et la solidarité.

→ *INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE*

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2021-2022 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

VIE COMMUNALE : **associations** et **entreprises**

↓ *NOUVEAU à St-Lormel !*

Lormélimélo est un collectif d'habitant(e)s de Saint-Lormel qui souhaite créer du lien social au travers de rencontres créatives et conviviales en partant essentiellement des idées et des projets des habitant(e)s de la commune et de ses environs.

L'été joue les prolongations, aussi avant la Sainte Catherine « où tout prend racine !», nous vous convions à un :

TROC PLANTES CONVIVIAL

Le dimanche 21 novembre de 10 à 12 heures
Sous le préau du terrain de foot de Saint Lormel

Pour faciliter l'échange, une formule SIMPLE :

- pas besoin de réserver,
- vous arrivez à partir de 10 heures avec vos boutures, fleurs, graines, légumes, plants, outillage, petit matériel de jardin, contenants, abri à insectes fait maison, nichoir, livre de jardinage… en un mot, tout ce qui a trait au jardin,
- pas d'échange d'argent, mais juste 5 tickets, que nous vous remettrons, qui vous permettront de commencer l'échange et si vos plantes ou vos objets intéressent d'autres participants, ceux-ci vous donneront des tickets en échange. Vous pourrez alors choisir ce qui vous plaît sur les stands voisins…
- on échange nos astuces de jardinage, nos recettes gourmandes…
- et puis, si vous n'êtes pas jardinier, nous vous convions à venir nous rejoindre car la prochaine fois c'est peut-être une de vos idées qui sera mise en musique…

À partir de 11 heures, nous partagerons nos soupes d'automne avec vous. Venez nombreux !

Merci au Comité des fêtes de Saint Lormel de nous apporter son précieux soutien logistique.

Contacts de Lormélimélo :
Dominique :
02 96 80 46 84
Odile :
06 73 36 53 36

AMICALE LAÏQUE :

Un point sur la réunion du 8/11, l'opération Benne à ferrailles et Sapins de noël

Très peu de parents ont répondu à l'appel de la dernière réunion de l'Amicale tenue le 11 octobre dernier. À ce jour il manque plusieurs personnes pour que le bureau de l'année 2021-2022 puisse se reconstituer et poursuivre ses actions au bénéfice de nos deux écoles.

C'est pourquoi elle se réunit à nouveau autour d'un pot d'accueil le Lundi 8 novembre à 19h30 à la salle polyvalente de Saint-Lormel, une occasion de se présenter, d'expliquer les rôles attendus de chacun et planifier ses futures manifestations. On vous attend nombreux !!!

En attendant le bureau actuel propose sa traditionnelle vente de sapins de Noël qui seront distribués le vendredi 3 décembre 2021.

La benne ferraille habituellement installée en novembre serait reportée courant janvier 2022.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS :

- **Commémoration du 11 Novembre :**

La population est invitée à la commémoration du 11 novembre le jeudi 11 novembre. RDV à 11h15 au monument aux morts. En plus des habituelles interventions il sera procédé à une remise de médaille à Joseph ROBERT.

Après le vin d'honneur offert par la Commune, un repas est organisé pour toutes les personnes intéressées, au restaurant « La Forge d'Elie » à la sortie de Plancoët route de Lamballe.

MENU : Kir cassis, cassolette de poisson sauce Champagne, cuissot de veau rôti sauce morille, gratin dauphinois et charlotte céleri et marron, tarte normande glace vanille, vin blanc Terres blanches, vin rouge Château Peyguerol, café ou thé. Prix 25 €. Pass sanitaire demandé.

Nous n'avons plus la possibilité de nous rassembler pour nous retrouver autour d'une table comme cela s'est fait pendant des années. Ce repas du 11 novembre sera très certainement le seul qui nous en fournira l'occasion en 2021. Il est ouvert à toutes et à tous. Alors inscrivez-vous (limite : le samedi 6 novembre) auprès de Daniel FRAVAL au 02.96.84.12.40 ou par mail danielfraval@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES :

Réunion de reprise jeudi 4 novembre 2021 à 20h30 à la salle polyvalente de Saint Lormel pour décider de l'organisation du Téléthon du 3 déc. 2021 et anticiper sur la traditionnelle soirée châtaignes/vin chaud du 15 décembre 2021 si les conditions sanitaires à ce moment-là le permettent.